

## Marie de l'Incarnation, fondatrice et conseillère spirituelle



Le départ de Marie de l'Incarnation Guyart pour la Nouvelle France, alors peu colonisée, pour affronter avec un courage de lion des difficultés matérielles et morales inouïes lui ont mérité le titre de « Mère de l'Église Canadienne » et une statue colossale adossée à l'extérieur du Parlement de Québec. Enfin, des lettres écrites par centaines à ses amis, à sa famille et particulièrement à son fils constituent non seulement un guide précieux pour ceux qui cherchent à approfondir leur connaissance et leur amour du Christ, mais aussi une source unique de renseignements historiques sur les débuts de l'insertion française au Canada. Nous verrons donc tour à tour l'audace de la pionnière, fondatrice de la première école dans le Nouveau Monde, d'un centre d'évangélisation rayonnant et d'une nouvelle famille ursuline, pour terminer par son rayonnement épistolaire qui en fit une maîtresse de vie spirituelle exceptionnelle.

### I Fondatrice

A deux reprises, Dieu fit prévoir à Marie un long chemin de croix dans son parcours canadien. Généreusement, Marie accepta ces messages prémonitoires, car l'important pour elle était d'accomplir volonté de Celui qui l'avait comblée de tant de grâces. Sa grande croix venait à nouveau de la séparation d'avec son fils et de l'incertitude par rapport à son avenir. Claude Guyart, veuve en 1633 de Paul Buisson, s'était remariée l'année suivante avec Anthoine Laguiolle. A l'entrée de Marie chez les Ursulines *cette sœur créa de son propre mouvement une petite pension à son fils sur tous ses biens, en reconnaissance des bons services qu'elle (Marie) avait rendus à sa maison... Quand sa sœur... eut appris cette nouvelle (du départ au Canada), elle en conçut une affliction qui n'est pas imaginable et il ne se peut dire combien elle fit remuer de ressorts pour la retenir. Tous ses efforts étant inutiles, elle la prit par ce qu'elle avait de plus tendre, lui représentant qu'elle avait un fils, que ce fils serait abandonné de tout le monde quand on ne la verrait plus ; qu'elle même l'abandonnerait la première, et que, dès le moment qu'elle serait sortie, elle ne voulait plus le voir ni entendre parler de lui... Afin donc de lui persuader qu'elle lui avait parlé tout de bon, et que c'était à cette heure que son fils allait demeurer sans secours et sans appui, elle la fut trouver avec un notaire pour révoquer cette pension en sa présence.* (Vie, p. 374).

Cette attitude inimaginable de la part de sa sœur Claude, incitée probablement par son second mari, n'ébranla pas Marie de L'Incarnation, qui, à nouveau abandonna son fils totalement à la Providence. Cependant, elle porta toute sa vie la souffrance de cet abandon. Voici ce qu'elle écrivit à son fils en 1647 : *En effet, vous avez sujet en quelque façon de vous plaindre de moi de ce que je vous ai quitté. Et moi je me plaindrais volontiers, s'il m'était permis, de Celui qui est venu « apporter un glaive sur la terre », qui y fait de si étranges divisions... Pour vous retenir, j'ai combattu plus de douze ans... Enfin il a fallu céder à la force de l'amour divin et souffrir ce coup de division plus sensible que je puis vous le dire ; mais cela n'a pas empêché que je me sois estimée une infinité de fois la plus cruelle de toutes les mères. Je vous en demande pardon, mon très cher fils, car je suis cause que vous avez souffert beaucoup d'affliction. Mais consolons-nous en ce que la vie est courte, et que nous aurons, par la miséricorde de Celui qui nous a ainsi séparés en ce monde, une éternité entière pour nous voir et pour nous conjurer en Lui.* (Jamet IV, p. 144-147).

Peu de temps avant son départ de la France, le Seigneur lui envoya de nouveau une invitation à Le suivre au Canada, mais sur une voie de croix très douloureuse : *Il m'arriva une chose qui me dura trois jours avant mon départ. J'eus une vue de ce qui devait m'arriver en Canada. Je vis des croix sans fin, un abandon intérieur de la part de Dieu et des créatures en un point très crucifiant, que j'allais entrer en une vie cachée et inconnue. Il m'était avis que la Majesté de Dieu me disait, par une insinuante pénétration : « Allez, il faut que vous me serviez maintenant à vos dépens ; allez me rendre des preuves de la fidélité que vous me devez par la correspondance fidèle aux grandes grâces que vous ai faites ».* (Jamet II, p. 349).

L'embarquement avec deux autres Ursulines, Mère Cécile de Sainte Croix, de la communauté de Dieppe, et Mère Marie de Saint Joseph, de celle de Tours, eut lieu le 4 mai 1639, du port de Dieppe. La traversée fut pénible. En plus des dangers des corsaires, d'une tempête en mer, d'un iceberg qui frôla le navire, de la navigation au milieu des rochers, Marie avoue : *J'y pensais mourir de soif ; les eaux douces s'étant gâtées dès la rade, et mon estomac ne pouvant porter les boissons fortes, cela me faisait un mal qui me travaillait beaucoup ; je ne dormis point presque toute la traversée. J'y pâtissais un mal de tête si extrême que sans mourir, il ne se pouvait davantage. Et cependant, mon esprit et mon cœur possédaient une paix très grande dans l'union de mon souverain et unique Bien.* (Jamet II, p. 358).

Arrivées à Québec les Sœurs se trouvaient dans un village qui ne comptait alors que 250 habitants. Ceux-ci les accueillirent avec pompe : *Ce fut donc le 1<sup>er</sup> août 1639 que l'on vit s'approcher de nos rives cette sainte troupe si longtemps désirée, et c'était au son des canons, des fifres et des tambours ; tout le peuple de Québec fend l'air de ses acclamations redoublées.* (« Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours » I, Québec, Darveau, 1878, p. 24). Les trois Ursulines furent conduites dans une pauvre maison en bois, constituée de deux pièces, d'où l'on voyait les étoiles par le toit, et où le vent éteignait les bougies le soir. On imagine l'inconfort des rudes hivers canadiens. Une salle leur servait de dortoir, de salle à manger, de salle de communauté ; l'autre devint salle de classe, logement et réfectoire pour les pensionnaires avec *un petit coin de cheminée clos avec des planches* pour la chapelle. Marie fit rapidement construire un appentis sous forme de galerie qui englobait la cuisine, la chapelle et la sacristie. *Nous avons tant souffert dans les*

*commencements, surtout par manque de logement, que l'on a tenu pour une chose extraordinaire que nous ne soyons pas toutes mortes, ou au moins que nous ne soyons devenues infirmes pour jamais (Oury, Corr. p. 870), en raison du risque de se voir geler un membre à 30 degrés sous zéro !*

*On dit que le gouverneur leur envoya leur premier souper ; quant à leur lit, il fut simplement formé de branches de sapin, car le gros du bagage avait été laissé à Tadoussac et les menus effets n'ayant pas encor été débarqués, les Ursulines se trouvèrent sans lit, ni meubles, ni provisions. (« Les Ursulines de Québec..., p. 25).*

*Le lendemain de leur arrivée, les trois Ursulines sont conduites par les Pères Jésuites au village des Sauvages, nos très chers frères. Là, nous reçûmes des consolations très grandes, les entendant chanter les louanges de Dieu. Combien nous étions ravies de nous voir parmi nos bons néophytes, qui de leur côté étaient ravis de nous voir. (p. 368).*

*Les Ursulines se mettent avec courage à l'apprentissage des langues indiennes. Marie commence par l'algonquin et le montagnais, tandis que Mère Marie de Saint Joseph se spécialise dans la langue huronne. Et tels furent leur ardeur et leur succès, qu'en moins de deux mois, on les jugea capables d'enseigner la doctrine chrétienne aux pauvres enfants des bois. (« Les Ursulines de Québec... » p. 29). Pourtant, Marie avoue qu'il y a bien des épines à apprendre un langage si contraire au nôtre, et pourtant on se rit de moi quand je dis qu'il y a de la peine..., car si la peine était si grande, je n'y aurais pas tant de facilité. Mais, croyez-moi, le désir de parler fait beaucoup : je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue, pour dire à mes chers néophytes ce qu'il sent de l'amour de Dieu et de Jésus notre bon Maître. (Ibid. p. 29).*

Marie de l'Incarnation Guyart commence son œuvre apostolique. Elle a fondé au Québec non seulement la première institution scolaire pour filles en Amérique, mais elle fit de sa maison un centre rayonnant d'évangélisation pour tous. En plus, elle fut à l'origine d'une nouvelle branche de religieuses ursulines, florissante encore aujourd'hui. Ce sont les trois aspects que nous envisagerons consécutivement.

#### **a. Fondatrice de la première institution scolaire au nouveau Monde.**

Dès l'arrivée des Ursulines, on leur confie six enfants indigènes. Les Sœurs ne sont pas rebutées, ni par leur saleté, ni par leur vermine. Elles les nettoient, les *dégraissent*, les habillent, leur servent une nourriture à leur goût, la *sagamité*, à base de maïs et de graisse, tout en se dépouillant elles-mêmes de leurs maigres réserves. Au bout d'une semaine, outre les élèves indiennes, plusieurs petites françaises de Québec vinrent suivre les classes à titre d'externes. *Il y en a déjà bien sept ou huit. Je crois qu'il n'y avait pas plus de huit jours que nous étions ici quand on nous les envoya. (Oury, Corr. p. 95).*

Quelques semaines plus tard, une grave épidémie de petite vérole envahit la colonie. Toutes les pensionnaires indiennes en furent atteintes ; quatre en moururent. Par la Providence de Dieu, aucune des Sœurs ne tomba malade, malgré les soins continuels et harassants qu'elles leur donnaient. Pourtant, le risque était grand, car *le peu de logement que nous avions nous obligeait d'être continuellement les unes avec les autres. Comme nous*

*n'avions pas encore de meubles, tous les lits étaient sur le plancher en si grand nombre, qu'il nous fallait passer incessamment par-dessus les malades.* (Id. p. 30). L'épreuve dura six mois. A la fin de février 1640, tout le linge blanc avait disparu : draps, serviettes, linge de corps, tout avait été employé à panser les malades, la plupart couvertes d'ulcères dégoûtants. (id. p. 30). Or, à cette époque, les internes étaient déjà au nombre de 18, sans compter les externes.

Les cours d'alphabétisation et de travaux féminins se donnaient dans une hutte construite à l'intérieur du terrain affecté à la clôture et ne tardèrent pas à porter du fruit. Les petites indiennes se montraient dociles, attachantes, très appliquées. Un des Pères Jésuites en allant à Tadoussac apportait des lettres écrites par deux petites indiennes, qui lui avaient demandé d'aller saluer leurs parents. *Le Père lut ces deux lettres en présence des sauvages, leur montrant comment leurs enfants étaient capables d'écrire aussi bien que les Françaises. Ils prenaient ces lettres, les tournaient de tous côtés, les regardaient avec attention comme s'ils eussent pu lire, et ils faisaient dire et redire tout ce qu'il y avait dedans, bien joyeux de voir que notre papier parlait leur langue, car ces enfants écrivaient en sauvage.* (Id. p. 43).

Les Ursulines se faisaient aider par des élèves aînées, selon les principes éducatifs importés de France. *C'est un plaisir de voir les plus grandes et les mieux instruites parmi ces élèves faire l'accueil aux séminaristes passagères, leur expliquer la doctrine de Jésus-Christ en leur faisant les mêmes interrogations qu'on leur fait au catéchisme, déchiffrer une image sainte, raconter gentiment une histoire et se concilier l'attention de celles qui les écoutent.* (Id., p ; 43). Les élèves étaient divisées en sédentaires ou passagères. Les premières, la plupart filleules de Dames de qualité en France, étaient vêtues à la française et suivaient un cours d'études qui leur était propre ; les secondes, qui n'étaient au pensionnat que pour cinq ou huit mois, gardaient leur costume sauvage et s'appliquaient presque uniquement à l'étude du catéchisme, de la lecture et de l'apprentissage des travaux féminins.

A partir de 1648, il y eut une cinquantaine de pensionnaires, plus une trentaine d'élèves passagères. Marie s'explique : *Notre plus grande moisson c'est l'hiver, quand les sauvages allant à leurs chasses de six mois, nous laissent leurs filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux, car comme l'été les enfants ne peuvent quitter leurs mères, ni les mères leurs enfants, et qu'elles se servent d'eux dans leurs champs de blé d'Inde, et à passer leurs peaux de castor, nous n'en n'avons pas un si grand nombre.* (Id. p. 124). Les instructions portent leurs effets dans la conduite des élèves, ce qui ne les empêche pas de danser à la mode de leurs tribus pendant les récréations. Celles qui vont se marier reçoivent des religieuses quelques meubles et objets utiles, ainsi qu'une petite aumône reçue des bienfaitrices de France.

De retour dans leurs familles, les anciennes élèves ouvraient les autres Indiens à la foi par leur exemple et leurs paroles. *Nous avons vu, dit Marie, trois grandes séminaristes qui ont été cet hiver à la chasse avec leurs parents, pour les aider dans le ménage et à apprêter les pelleteries... Elles eurent bien de la peine à se résoudre à ce voyage, parce qu'elles devaient être les trois mois privées de la Sainte Messe et de l'usage des sacrements ; mais leur parenté étant de nos principaux chrétiens, on ne le put refuser... Elles nous quittèrent avec bien des larmes. Leur principal office était de régler les prières et les exercices de chrétien parmi les sauvages. L'une réglait les prières et les faisait faire avec une singulière*

dévotion ; la seconde déterminait les cantiques spirituels sur les mystères de notre foi ; la troisième présidait à l'examen de conscience et faisait concevoir à l'assemblée l'importance de cet exercice (Id. p. 77).

A partir de 1656, le nombre de séminaristes ne fit que croître, si bien que Marie fut obligée d'en refuser faute de place, même dans le nouveau monastère, sans compter environ 60 à 80 externes qui venaient tous les jours et s'en retournaient chez elles après avoir été nourries par les Ursulines.

#### **b. Fondatrice d'un centre rayonnant d'évangélisation**

Marie a pu écrire, *Je vous dirai que l'on ne croira que difficilement en France les bénédictions que Dieu verse sur ce petit séminaire. Sans parler des femmes et des filles sauvages, qui ont permission d'entrer au lieu destiné à l'instruction des françaises et des séminaristes, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes, et ce nous est une singulière consolation de nous priver de tout ce qui est le plus nécessaire, pour gagner des âmes à Jésus-Christ... de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de notre Seigneur et de sa sainte foi. (Id. pp. 31-32). La faim qu'ils ont est l'horloge qui fait juger de l'heure du repas, de sorte que disposant à manger pour nos séminaristes, il faut aussi prévoir à ceux qui doivent survenir (Histoire, p. 32).*

Dans toute la tradition de l'Eglise, l'annonce de la Bonne Nouvelle a toujours été faite avec le souci de l'homme tout entier, en tenant compte de ses besoins matériels et spirituels à la fois. C'est ainsi que les visites des sauvages au parloir sont suivies de repas copieux, dont Marie a laissé la recette savoureuse : *Pour traiter splendidement soixante ou quatre-vingt, on y emploie environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres pièce, quatre mesures de farine de pois ou de blé d'Inde, une douzaine de chandelles de suif fondues, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment : ce festin qui leur sert ensemble de boire et de manger, est un de leurs plus magnifiques repas. (Id. p. 34).*

Un an après l'arrivée des Ursulines, Marie constate déjà les progrès de l'évangélisation : *Il faut que je vous parle, non de la barbarie de nos sauvages, car il n'y en a plus dans cette nouvelle Eglise, mais on y voit un esprit tout nouveau, qui porte je ne sais quoi de divin. Ils sont dans une candeur d'enfance qui fait bien voir que ce sont des âmes lavées et régénérées dans le sang de Jésus-Christ. Quand j'entends parler le bon Charles Montagnais, Michel et Tekwerimat, je ne quitterais pas la place pour entendre le premier prédicateur de l'Europe... Il y a quelque temps Michel me disait : « Je ne vis plus pour des bêtes, comme je vivais autrefois, ni pour des robes de castor. Je vis et je suis pour Dieu. Quand je vais à la chasse, moi, je lui dis : « Grand Capitaine Jésus, détermine de moi ; encore que tu arrêtes les bêtes et qu'elles ne paraissent pas devant moi, j'espérerais toujours en toi. » (Id. p.35).*

Quelques incidents, qui mirent gravement en péril le progrès de l'Evangile au Canada, lui furent particulièrement douloureux à supporter : l'hostilité entre tribus indiennes, et en particulier les attaques des Iroquois contre les Hurons et les autres tribus : *En effet, cette affection m'a donné de grandes croix ; et les plus affligeantes que j'ai souffertes (non seulement) depuis quinze ans que j'ai l'honneur d'habiter cette nouvelle Eglise, mais depuis*

*que j'ai été mise au monde, ont été au sujet de nos néophytes algonquins, montagnais et hurons, qui depuis dix ans ont été la proie de leurs ennemis (Jamet II, p. 353). Ce fut en ce temps-là que les Révérends Pères de Brébœuf, Garnier et Lalement furent brûlés et massacrés avec leur troupeau. Ah ! que ce coup me fut extrême ! C'était une chose la plus effroyable qu'aucune qui fût encore arrivée en cette nouvelle Eglise. Les Révérends Pères qui étaient demeurés vifs avaient plus souffert que ceux qui étaient morts. (Jamet II, p. 429).*

Les attaques des Iroquois inauguraient l'ère des martyrs : missionnaires jésuites, comme le Père Jogues, Lalande, Daniel, Lalement et de Brébœuf, furent mis à mort avec des tourments inouïs, car selon la mentalité des Iroquois, plus une personne était importante, plus il fallait lui infliger des tourments. Des chrétiens indigènes eurent le même sort. Chassés de leur terre, environ 300 Hurons vinrent chercher refuge au Québec. Marie se met alors à l'étude de la langue huronne, afin de pouvoir leur annoncer aussi l'Évangile.

La paix de 1655 fit venir des ambassadeurs iroquois à Québec. *Nous avons de fort bonnes séminaristes que les ambassadeurs iroquois ont vues chaque fois qu'ils sont venus à Québec. Comme les sauvages aiment le chant, ils étaient ravis de les entendre chanter si bien à la française, et pour marque de leur affection, ils leur rendaient la pareille par un autre chant à leur mode, mais qui n'était pas une mesure aussi réglée... Maintenant que la paix est faite, nous avons beaucoup d'emploi, de sorte que si quelqu'une de nous venait à manquer, il nous faudrait par nécessité faire venir des sœurs de France. (Histoire, pp. 208-209).*

Ces entretiens, où les petites sauvagesses participaient à faire connaître la foi aux Iroquois, valurent aux Ursulines des baptêmes, prémices d'une nation qui jusqu'alors s'était fortement opposée au christianisme.

### **c. Fondatrice d'une nouvelle famille Ursuline**

La petite communauté de trois Sœurs est pauvre, mais très généreuse. Au bout de deux ans, toutes leurs réserves apportées de France sont épuisées. Heureusement, de généreux donateurs et des couvents d'Ursulines en France leur envoient vivres, vêtements et aumônes en espèces. De plus, *les habitants de Québec nous donnent des légumes et autres semblables rafraîchissements, en sorte que nous sommes trop à notre aise. Nous avons passé cet hiver aussi doucement qu'en France (pourtant, Marie avoue qu'elle a pensé y mourir de froid !) et quoique nous soyons pressées dans un petit trou, où il n'y a point d'air, nous n'y avons point été malades, et jamais je ne me sentis si forte. Si en France on ne mangeait que du lard et du poisson salé comme nous faisons ici, on serait malade et on n'aurait point de voix ; nous nous portons fort bien et nous chantons mieux qu'on ne fait en France. (Histoire, p. 33).*

En juillet 1640, le Monastère de Paris leur envoie deux religieuses : la Mère Sainte Athanase, qui alternera avec Marie de l'Incarnation dans l'office de Supérieure, et la Mère Anne de Sainte Claire. Cette dernière était chargée de l'approvisionnement du Monastère. L'annaliste de Québec nous confie : *Parfois les provisions étaient rares dans le magasin des pauvres religieuses. Sans se déconcerter, la pieuse et bonne depositaire livrait à « ses chers sauvages » tout ce qu'elle avait, puis s'en allait devant l'autel, demandant humblement à*

*Dieu le pain de chaque jour pour la communauté ; et lorsqu'on s'y attendait le moins, les provisions arrivaient en abondance. (Id. p. 37).*

Dès l'arrivée de Marie au Canada, les visions prémonitoires commencèrent à se réaliser : Marie qui dans sa vie tourangelle avait été tellement favorisée de grâces de présence et de réconfort de la part du Christ et de son Esprit, commença à connaître une solitude et une inquiétude. Que s'est-il passé ? Il y eut l'action de Dieu, bien sûr, mais peut-être aussi une certaine dépression, due à la tension du départ, aux souffrances de la traversée, à l'exiguïté des lieux où les sœurs se trouvaient entassées les unes sur les autres, aux privations de nourriture, au bruit continu en raison de la présence des « séminaristes » dans la deuxième pièce de la maison, au climat d'une rudesse inconnue en France. *De cet état, j'entrai dans un autre bien plus crucifiant. Ce fut que je me vis, ce me semblait, dépouillée de tous les dons et grâces que Dieu avait mis en moi, de tous les talents intérieurs et extérieurs qu'il m'avait donnés ; je perdais la confiance en qui que ce fût, et les personnes les plus saintes et celles avec qui j'avais le plus d'entretien étaient celles d'où je tirais le plus grand sujet de croix, Dieu permettant qu'elles eussent de tentations d'aversion continues contre moi, comme depuis elles me l'ont déclaré (entre autres, la Mère Marie de Saint Joseph). Je me voyais en mon estimative, la plus basse et ravalée et digne de mépris qui fût au monde, et en ce sentiment je ne pouvais me lasser d'admirer la bonté, douceur et humilité de mes sœurs de vouloir bien dépendre de moi et de me souffrir. (p. 376). Parfois un rayon de lumière illuminait mon âme et l'embrasait d'amour... Mais cela se passait bientôt et servait à l'augmentation de ma croix, car je passais d'un abîme de lumière et d'amour en un abîme d'obscurité et de ténèbres douloureuses, me voyant comme plongée dans un enfer. (p. 376).*

Ce qui nous surprend, c'est que Marie, tout en subissant ces croix intérieures, ne laisse rien transparaître à l'extérieur. Bien au contraire, *j'écoutais mes sœurs avec respect ; néanmoins je me faisais violence, en ce temps de récréation, pour éviter la singularité. Dans les autres fonctions de ma charge, j'y agissais librement ; j'avais l'esprit libre pour l'étude des langues, tout cela compatissant à l'état intérieur que je portais. Je n'ai point su qu'aucune s'aperçusse de ce que je souffrais... (Ib. p. 377).* Combien de fois les mères de famille ou des enseignantes devant leurs élèves, ou des infirmières auprès des malades n'ont-elles pas à se montrer sereines et joyeuses devant les enfants, alors même que leur cœur est dévoré d'inquiétudes<sup>1</sup> !,

De toute nécessité, il fallait construire, car on faisait l'impossible pour loger plus de 20 personnes dans deux pièces de seize pieds carrés, soit au total 15.m.30, grâce à des lits superposés. Au printemps de 1641, on posa la première pierre du Monastère, dans la Ville Haute de Québec. Marie en avait dessiné les plans et veillait comme un entrepreneur chevronné sur leur exécution. Elle multipliait les lettres pour demander du secours financier en France, et multipliait les prières pour que la Providence intervienne, ce qu'elle fit, car le bâtiment a coûté 50.000 livres, alors que seulement 23.300 livres étaient passées entre leurs mains. La Providence avait fait le reste. Ce n'était pas la première fois que les Sœurs constataient que pain et argent se multipliaient parfois entre les mains de leur fondatrice.

Une autre nécessité s'imposait : les 6 religieuses venaient de trois maisons Ursulines différentes, ayant chacune leurs règles et constitutions propres. Marie songeait à unifier la communauté, tout en adaptant les règles aux nécessités du Canada. C'est ainsi que le 8

septembre 1641, les Sœurs signèrent un document où elles se mettaient d'accord pour prendre des règles des unes et des autres ce qui leur semblait le meilleur au Québec, tout en laissant tomber ce qui convenait le moins. C'était du neuf dans l'histoire des maisons Ursulines, jusqu'alors tout à fait indépendantes. Cela impressionna beaucoup les communautés françaises et laissa entrevoir la possibilité de travailler à l'union de toutes les Ursulines, sujet qui tenait fort à cœur à Marie de l'Incarnation.

Le Monastère était en pleine construction. C'est à ce moment crucial que Madame de la Peltrie, sur un coup de tête, les quitta pour aller fonder une nouvelle école à Montréal, emportant avec elle tout ce qu'elle avait donné aux sœurs : meubles, objets de sacristie, et les fonds qu'elle leur avait promis. Elle ne leur laissa que trois lits, qui furent mis à la disposition des indiennes. Les autres, *nous les laissons coucher sur des planches, mettant sous elles ce que nous pouvons pour en adoucir la dureté, et nous empruntons au magasin des peaux pour les couvrir, notre pauvreté ne nous permettant pas de faire autrement. De vous dire que notre bonne Fondatrice a tort, je ne le puis selon Dieu... ses biens n'étant pas suffisants pour l'entretenir dans les voyages qu'elle fait... Elle a tant de piété et de crainte de Dieu que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes.* (Id. p. 68). L'escapade ne dura que deux ans. Madame de la Peltrie revint à Québec et fut reçue comme si rien n'était arrivé. Elle ne réitéra plus cette démarche.

Le 21 novembre 1642, les Ursulines entrèrent enfin dans le nouveau Monastère, le seul rez-de-chaussée étant achevé. Elles passèrent l'hiver sans chauffage et sans poêles, obligées de s'enfermer la nuit dans des espèces de coffres, afin de ne pas périr de froid. Malgré le temps hivernal, *depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, la méditation, les saintes lectures, la récitation de l'Office Divin, l'étude des langues sauvages, le travail et l'enseignement se partageaient les heures de leurs saintes et belles journées.* (Id. p. 87).

En 1644, deux nouvelles missionnaires arrivèrent de Tours, portant à 8 le nombre de religieuses dans la communauté. L'année suivante, le monastère de Ploërmel leur en envoya trois. En 1646, les religieuses purent enfin ouvrir le noviciat, où se présenta comme première recrue, Charlotte Barré, une jeune fille qui avait accompagné Madame de la Peltrie. De nouvelles Constitutions, fruit du labeur de Marie de l'Incarnation en collaboration avec le Père Lalement, furent inaugurées fin juillet 1647. Enfin, après sept années d'efforts, le nouveau Monastère fut terminé en 1648. Des pensionnaires françaises, issues des plus grandes familles du pays commencèrent à y affluer pour leur éducation, en même temps que les séminaristes indiennes. Tout paraissait prospérer. Les Sœurs se trouvaient enfin plus à l'aise dans leur vie communautaire et apostolique. Et voilà qu'en une nuit d'incendie, le 30 décembre 1650, tout leur fut enlevé, meubles, vêtements, provisions. Elles se trouvaient démunies de tout, sur la neige, une froide nuit d'hiver, estimant que *le Seigneur voulait nous faire part des souffrances et des pauvretés de sa crèche* (Id. p. 153). Heureusement, élèves et religieuses sortirent indemnes de l'incendie.

Un grand élan de solidarité de la part de la population, des Jésuites et des Augustines Hospitalières les aidèrent à surmonter cette épreuve. Ces dernières accueillaient en même temps une centaine de Hurons, chassés de leurs terres par les incursions iroquoises. Voyant les Ursulines dans un grand dénuement, les Hurons leur donnèrent les seules choses qui leur



restaient de précieux : deux colliers en porcelaine. Les Ursulines se réfugièrent ensuite dans une petite maison à deux étages, que Madame de la Peltrie avait fait construire en pierre après son retour en 1644. Au nombre de treize, les religieuses ne purent accueillir toutes les internes et furent secourues par la bonté des habitants. Les Pères Jésuites *nous ont donné des vivres, du linge, des couvertures, des journées de leurs frères et de leurs domestiques* (id. p. 172)... *décidant de se priver de dessert pour aider les Ursulines* (id. p. 172, note 1). *La compassion est passée même jusqu'aux pauvres : l'un nous offrait une serviette, l'autre une chemise, l'autre un manteau. Un autre nous donnait une poule, un autre des œuvres, et un autre d'autres choses... Cependant, il n'y a que la divine Providence qui nous puisse relever de la perte de nos biens, qui se monte à plus de 50.000 livres, que valaient notre monastère et nos meubles.*(id. p. 172).

Marie, malgré la pression de certains qui estimaient que les religieuses, à défaut de ressources, n'avaient plus qu'à retourner en France, résolut fermement avec ses Sœurs de rester au Canada, afin d'y poursuivre l'œuvre d'évangélisation et d'éducation... et de reconstruire avec grande peine un nouveau monastère bâti sur les fondations du premier. Celui-ci aussi fut en grande partie l'œuvre de la Providence, car le prix dépassait largement les maigres ressources des religieuses. Marie y mit son ardeur, montant sur les échafaudages avec les ouvriers, rectifiant les plans, montrant à nouveau ses talents d'entrepreneur et d'architecte. Pendant ce temps, les cours reprirent au printemps, dans des cabanes de fortune, sous les branches des arbres, ou tout simplement sous des toits d'écorce et de verdure.

C'est dans cette maison, le 4 avril 1652, que mourut la première des fondatrices, la Mère Marie de Saint Joseph, à l'âge de 36 ans, après s'être dévouée corps et âme à l'instruction des petites sauvages et édifié toute la communauté par la sainteté de sa vie.

18 mois après l'incendie, les Ursulines purent rentrer dans le nouveau monastère, reconstruit et agrandi. De nouvelles séminaristes, huronnes pour la plupart, augmentèrent le pensionnat d'environ 20 unités. Cette année fut remarquable aussi par l'entrée de la première vocation ursuline parmi les jeunes filles nées au Québec. Rapidement, d'autres novices arrivèrent, toutes avec le désir « d'instruire les petites filles sauvages », si bien qu'en peu de temps, 4 jeunes canadiennes étaient prêtes à se faire religieuses dans le monastère. Avant de mourir, en 1672, Marie de l'Incarnation a vu entrer encore 6 postulantes chez les Ursulines et assurer la continuité de son œuvre. La communauté comptait alors 24 membres. Oui, la petite semence avait germé et était maintenant solidement implantée.

## **II. Conseillère spirituelle**

Il y a une forme de zèle apostolique qui est peut-être évoquée moins souvent chez Marie de l'Incarnation : celle qu'elle a exercée envers ses correspondants qu'elle veut « tout à Dieu ». Ses lettres révèlent une aptitude exceptionnelle pour la direction spirituelle. Elles s'adressent surtout à son fils, à une de ses sœurs ou à une amie, à sa nièce Marie Buisson, entrée elle aussi chez les Ursulines de Tours. Marie de l'Incarnation frappe par le côté très concret de sa spiritualité. Elle ne se perd pas dans de grandes considérations. Une fois les

grands principes exprimés, elle revient toujours sur terre et insiste sur la fidélité dans la vie courante, d'après les lumières reçues dans la prière.

Dans ses lettres de direction, elle insiste sur plusieurs principes :

1. La lumière nous fait discerner l'action de Dieu en nous. L'amour nous pousse à en vivre concrètement dans la fidélité.
2. Elle insiste sur ce qu'elle nomme la « familiarité » avec Dieu, c'est-à-dire, le dialogue incessant entre lui et nous, familiarité qui nous procure la paix du cœur. Cette paix nous aide à nous abandonner à Lui et à l'action de son Esprit.

### **La lumière doit nous conduire à l'amour.**

Marie met en garde contre de belles prières sans fruit, qui ne mènent pas à des décisions concrètes. Elle s'en explique à son fils : *C'est un vice de nature, où il n'y a que l'humilité et la patience à pratiquer. Une bonne et persévérante volonté gagne le cœur de Dieu qui donne ensuite ce qu'on n'a pu acquérir par son travail.* (Lettre du 22.10.1649). Cette dernière phrase est éclairante : il s'agit d'un don de Dieu, qu'il faut demander avec persévérance et courage. C'est une grâce de voir comment vivre dans la vie courante les lumières que nous recevons dans la prière.

Son fils se plaint d'une autre difficulté : il est aux études, et pendant son oraison, les matières qu'il approfondit envahissent son esprit et le distraient de Dieu. Alors, comment trouver le point d'application concrète ? Marie avoue avoir connu quelque chose de semblable lorsqu'elle avait reçu à Tours la mission de donner des cours de doctrine chrétienne aux novices : *Il ne faut pas vous étonner de cette grande activité de l'entendement. Je crois que les personnes d'études sont sujettes, à cause des matières qu'elles ont à traiter... Je me suis autrefois trouvée en cette peine, lorsqu'ayant à enseigner les mystères de la foi..., je jetais -seulement la vue sur ce qu'en dit le petit catéchisme du Concile, et tout aussitôt, mon esprit en possédait la vérité. Je me trouvais ensuite dans une telle activité d'entendement et dans un discours si suivi, qu'il ne se peut rien davantage.* Cependant, elle ajoute qu'au moment de la prière, sa volonté, *par un seul acte imposait silence à l'entendement pour le faire jouir avec elle par une contemplation simple et amoureuse des fruits qui sont cachés dans les mystères.* (Lettre à son fils 22.10.1649).

Marie était donc arrivée, par grâce, et après plusieurs années de longue fidélité, à être parfaitement maîtresse de ses pensées. Elle parle d'expérience, lorsqu'elle explique, toujours à son fils, *Quand la volonté est gagnée à Dieu et qu'elle ne se détourne pas volontairement de l'attrait où sa Divine Majesté l'appelle, l'entendement ne peut lui nuire, car elle est la maîtresse, et elle lui commande comme elle veut par une certaine force intérieure.* (Lettre du 22.20.1649).

Marie explique ensuite que c'est peu à peu, si on est fidèle, que Dieu nous donne, d'abord par intervalles, puis pour des périodes plus longues la grâce de la mise en pratique des lumières qu'Il nous donne dans l'oraison : *Il y a des états d'union d'entendement et de volonté... ces états sont passagers ; Ce sont, ce me semble, des essais ou des épreuves que Dieu veut faire d'une âme pour l'amorcer et la gagner à Lui. Si elle lui est fidèle en ces rencontres, elle avancera plus avant dans la voie de Dieu.* (Lettre à son fils, 10.1645).

Marie invite également sa sœur à poursuivre cet effort de fidélité aux mouvements que Dieu lui donne : *Soyez fidèle, ma très aimée sœur, aux divins mouvements de la grâce, et tenez pour précieux tous les moments auxquels ils vous feront ressouvenir de Celui qui vous a éternellement aimée.* (Lettre du 7.10.1646).

Et voici que l'esprit concret de Marie revient à la surface ! Riche de son expérience spirituelle, elle veut bien répondre en toute simplicité aux questions de son fils, mais elle ne se permet pas toutes les analyses qu'il lui présente : *Mon très cher fils, en vérité je vous admire des remarques que vous faites sur ce que je vous écris ; soyez persuadé que je ne m'arrête jamais à faire toutes ces distinctions.* (Lettre du 22.10.1649). Cependant, par complaisance pour lui, elle explique simplement comment se passent ses oraisons à elle : *Ce parler avec Dieu ne se fait point par un long discours, mais par une aspiration simple et continue. L'âme a un langage court, mais qui la nourrit merveilleusement, comme si elle disait, « Mon Dieu, soyez béni ! » Ce mot « Dieu » dit plus à l'âme qu'on peut exprimer. Et lorsque par l'ordre de la charité ou par l'obligation de quelque emploi, il faut interrompre ce langage, le cœur ne cesse pas d'être attentif à son objet.* (Lettre du 22.10.1649).

### **Vivre sous le regard de Dieu, par un colloque incessant avec Lui.**

Ceci nous amène au deuxième grand principe proposé par Marie, principe qui, de son aveu, rend la vie supportable, malgré toutes les difficultés que nous pouvons rencontrer ; c'est ce qu'elle appelle la familiarité avec Dieu ou la conversation intérieure avec Lui. *Il y a seulement deux choses où l'âme trouve son compte : la première est la pratique des maximes de l'Évangile, ou du moins un effort continuel pour les pratiquer. L'autre est la douce familiarité avec Dieu, qui par ses divines touches permet à l'âme de l'entretenir et, s'il faut parler ainsi, de s'égayer avec lui. Sans ces deux secours, je ne puis comprendre comment l'on peut vivre en ce monde parmi les épines et les tracasseries qui ne tendent qu'à étouffer l'esprit intérieur.* (Lettre à son fils, 7.10.1648).

Marie y revient encore trois ans plus tard, en précisant que ce dialogue se passe surtout avec le Christ, Lui qui a dit, « Il faut prier toujours ». *Je n'aurais jamais cru, mon très cher fils, que la vie la plus sublime consiste en cela... Dans l'apparence il y a des temps d'extase et de ravissement qui sembleraient être quelque chose de plus sublime, mais non. Quoique toutes ces choses soient bonnes et saintes quand elles proviennent de l'Esprit de Dieu, ce n'est rien en comparaison des susdites vertus... qui sont toute ma vie, ma force et mon soutien.* (Lettre à son fils, 7.10.48).

Comment arriver à cet état de dialogue constant avec Dieu ? Marie donne des conseils précieux à sa sœur, probablement celle qui est veuve et qui cherche à tout prix à se rapprocher du Seigneur. *Au commencement que Dieu me fit l'honneur de m'appeler et de me toucher le cœur de son amour, je lui parlais sans cesse ; et c'est ce qui me fit vous conseiller l'an passé de vous accoutumer à faire des oraisons jaculatoires... Afin de vous rendre digne de cette pratique, il faut que vous ayez une grande pureté de cœur, laquelle consiste à ne point vous arrêter à aucune pensée oisive... à étouffer les sentiments de l'amour propre, comme sont le point d'honneur, les petites vanités, les jactances (ou paroles qui vous mettent en valeur) et autres semblables défauts. Cela ne vous empêchera pas de penser aux petites*

*affaires de votre maison ; mais il faut les faire sans empressement. Représentez-vous que Jésus vous voit et qu'il faisait les actions de sa vie terrestre de bien autre façon que vous faites les vôtres. Cependant, il veut que vous l'imitiez. Dites-lui donc amoureusement : « Mon cher Jésus, je fais cela pour votre amour ». (à sa sœur, 1648).*

Cette douce familiarité avec Dieu nous maintiendra dans la paix du cœur, comme Marie l'affirme encore en écrivant à sa sœur : *La paix du cœur est un bienfait inestimable. Dieu chérit infiniment les âmes tranquilles et pacifiques, et il se plaît de parler à leur cœur.* (lettre du 27.8.1647).

Marie en vient à tout envisager, la vie, la mort, le travail, les problèmes, les difficultés, dans une paix qui abandonne tout à Dieu : *Il y a près de trois ans que je pense continuellement à la mort. (Elle a encore 25 ans à vivre !) et cependant je ne veux ni ne puis vouloir ni vie, ni mort, mais seulement Celui qui est le Maître de la vie et de la mort... Ces sentiments donnent à mon âme et à mon cœur une paix substantielle et une nourriture spirituelle qui me fait subsister et porter avec égalité d'esprit les événements qui arrivent, soit aux autres, soit à moi, dans ce bout du monde, où l'on trouve abondamment des occasions de pratiquer la patience et d'autres vertus que je ne connais pas.* (Lettre à son fils, 1647).

Abandonner à Dieu aussi nos fautes et nos imperfections ; Le regarder, Lui, pour l'aimer, et ne pas nous arrêter à nos limites et à nos faiblesses. Voilà un conseil d'or qu'elle donne à son fils très inquiet de voir qu'il est encore loin de la perfection : *Je me plais plus à l'aimer et à le caresser qu'à me tant arrêter à considérer mes bassesses et mes indignités.* (Lettre du 3.12.1645)

Nous abandonner aussi pour la marche de nos affaires, de nos responsabilités. Nous voudrions tellement qu'elles réussissent ! Mais cela aussi est entre les mains de Dieu. Voici une prière toute simple de Marie, qu'elle envoie à son fils : *Mon Bien-aimé, vous savez toutes mes affaires ; faites-les toutes pour moi. Vous savez de quelle quantité d'âmes je me suis chargée. Aujourd'hui, je suis si impuissante que je ne saurais plus le faire. Me voilà abandonnée à votre disposition. Après cela, je me trouvais déchargée de tous mes soins et mon cœur soupirait vers vous, je vous disais de temps en temps, comme abandonnée en vous : mon bien-aimé, faites mes affaires. Vous vous en êtes chargé.* (Lettre de 1647).

Enfin, nous ne serons pas étonnés de son insistance sur l'abandon à l'Esprit Saint. Elle en parle vigoureusement à sa sœur : *Les âmes qui se donnent tout de bon à Dieu par la vie intérieure...doivent se laisser conduire par un abandon total d'elles-mêmes à ce souverain Esprit, qui seul fait les saints selon son adorable volonté.* (Lettre de 1649).

Les inspirations de l'Esprit Saint se reconnaissent par la douceur de ses interventions, douceur qui parle d'autant plus à un cœur qui aime. Marie confie cette conviction à son fils : *Cet Esprit persuade, convainc et attire si doucement, qu'il n'est pas possible de lui rien refuser et, de plus, il agit dans l'âme comme dans une maison qui lui appartient entièrement. L'âme se voit tranquille dans les choses les plus pénibles et difficiles... la paix et l'onction intérieure font même qu'on aime ceux qui ont fait l'injure. Il en est de même de tout le reste.*

*L'âme est humblement courageuse et sans respect humain dans les occasions où il y va de la justice et de l'équité. (Lettre du 22.10.1649).*

En conclusion, pour Marie, Dieu n'est qu'amour et attend notre amour en retour. Claude écrit à sa mère comment il voit Dieu : un être tout-puissant, infini, majestueux. En cela, il est bien fils de son époque. Marie réagit vigoureusement : *Pourquoi ne vous familiarisez-vous pas avec un Dieu si bon et si amoureux ? Je vous avouerai que le regardant comme Juge redoutable, il nous faut cacher au fond des abîmes ; si on le considère comme Père, il demande nos respects et nos obéissances ; mais il est notre Epoux, et en cette qualité, comme dit St Bernard, il demande de nous un amour réciproque, un retour d'amour. Et de plus, notre cœur nous dicte cette leçon d'amour, qu'il nous faut tout convertir en Celui qui n'est qu'amour. (Lettre du 11.10.1646).*

Et voilà, ce me semble, le dernier mot de Marie de l'Incarnation : *Il nous faut tout convertir en Celui qui n'est qu'amour...*

Marie Seynaeve, OSU